

Procès-verbal de L'Assemblée Générale Extraordinaire

**Jeudi 15 octobre 2026 à 20h
Salle des fêtes de Bourdeaux**

L'Assemblée Générale Extraordinaire est présidée par Sylvie JULLIAN, en sa qualité de Présidente de l'association. Le secrétariat est assuré par Valérie BAUDET

La Présidente constate que sur les **86** adhérents que compte l'association et ayant le droit de vote :

- ✓ **26** membres sont présents en personne ;
- ✓ **8** membres sont représentés par un mandataire, conformément aux pouvoirs annexés au présent procès-verbal.
Soit un total de **34** membres présents ou représentés.

La Présidente rappelle que, conformément aux statuts actuels, il n'y a pas de quorum à respecter pour la tenue de cette Assemblée Générale Extraordinaire.

L'Assemblée peut valablement délibérer et prendre des décisions. Une feuille de présence a été émargée par chaque membre présent en son nom propre ou en tant que mandataire. Elle demeure annexée au présent procès-verbal.

La Présidente ouvre l'Assemblée Générale Extraordinaire avec un mot de bienvenue.

La dernière édition de la Fête du 15 Août était allégée mais très conviviale et fut très appréciée.

La réunion de ce soir a pour objectifs de **faire évoluer les statuts de notre association** afin de favoriser l'accès à de nouvelles aides financières, d'étudier les démarches permettant d'obtenir la reconnaissance d'association d'intérêt général, et de **renouveler le Conseil d'Administration** pour constituer une nouvelle équipe impliquée dans les projets de l'association.

Présentation du déroulé de la réunion par Marie LANGLOIS, trésorière.

- ✓ Modifications des statuts
- ✓ Renouvellement du CA

Léo VIDALENCHE est nommé président de séance.

Valérie BAUDET est nommé secrétaire de séance et scrutatrice

Modifications des statuts :

La trésorière explique la raison du changement des statuts, qui vont permettre à l'association d'évoluer vers un projet utile à un public plus large – défiscalisation des dons, attrait de nouveaux mécènes, meilleure crédibilité du projet auprès des partenaires, collectivités et financeurs, mobilisation des bénévoles, et mutualisation des moyens autour d'une cause.

Lecture est faite de tous les articles des nouveaux statuts.

Résultat du vote pour la modification des statuts :

Pour : 34

Contre : 0

Abstentions : 0

Rappel article 11 des statuts : Les délibérations sont prises à la majorité des membres présents.

La modification des statuts est adoptée.

Renouvellement du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration actuel est démissionnaire.

Selon les statuts adoptés précédemment, article 12 : l'association est dirigée par un conseil de 21 membres au maximum.

Liste des personnes candidates au poste d'administrateur :

✓ BAUDET Valérie	✓ MIELKE Bruno
✓ BORCHARD Arnaud	✓ MONTEIL Myriam
✓ BORCHARD Martine	✓ NOHARET Christophe – <i>candidature par mail</i>
✓ GEOFFROY Jean-Claude	✓ NOUVEL Sandrine
✓ JULLIAN Sylvie	✓ NOYER Carine
✓ LANGLOIS Marie	✓ TERROT Fabrice
✓ LATTARD Aurore	✓ VERNET Philippe
✓ LEVEQUE Magalie	✓ VIDALENCHE Léo
✓ MARLHENS Delphine	✓ VIDALENCHE Nicolas

Résultat du vote à main levée pour les candidats aux postes d'administrateur :

Pour : 34

Contre : 0

Abstentions : 0

Rappel article 11 des statuts : Les délibérations sont prises à la majorité des membres présents.

Les 18 membres sont élus à l'unanimité au Conseil d'Administration.

Celui-ci se réunira à la fin de l'AGE pour élire le bureau.

L'Assemblée présente, propose que Sylvie JULLIAN soit nommée présidente d'honneur. Elle a œuvré depuis de nombreuses années à l'organisation de la Fête du 15 août.

Proposition acceptée à l'unanimité par les membres présents.

L'Assemblée Générale extraordinaire est levée à 21h30 avec un moment convivial.

Le président de séance

Léo VIDALENCHE



La secrétaire de séance

Valérie BAUDET

